

COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE ECONOMIE FORESTIÈRE

Route du Lac 2
1094 Paudex

Tél. 058 796 33 27

hdruey@centrepatronal.ch

NEGOCIATIONS Economie forestière Procès-verbal du jeudi 12 décembre 2024, à 12h00 La Forestière - Echandens

Représentants patronaux				
Association romande des entrepreneurs forestiers				
M. Valentin Bignens	suppléant	admin@salvi-sa.ch ;		Pas convoqué
M. Yvan Riesenmey (YR)	Vice-président	yvan@bmef.ch;	079 319 56 69	Présent
M. Sylvain Ruch (SR)		sylvain@danielruch.ch;	078 686 28 84	Présent
M. Nicolas Bulliard (NB)		bulliard.bois@gmail.com;	079 319 35 69	Présent
M. Johan Wyder (JW)	suppléant	info@wrsarl.ch;	079 356 39 32	Pas convoqué
La Forestière - Société coopérative des propriétaires et des exploitants forestiers				
M. Gilbert Gubler (GiG)		gilbert.gubler@bluewin.ch;	079 310 76 16	Excusé
M. Didier Wuarchoz (DW)		dwuarchoz@laforestiere.ch;	079 479 99 40	Présent
Représentants employés				
SSP - Syndicat des services publics				
Mme Letizia Pizzolato (LP)		letizia.pizzolato@ssp-vpod.ch;	078 925 06 33	Présente
SYNA				
M. Thierry Lambelet (TL)	Président	thierry.lambelet@syna.ch;	079 632 34 58	Présent
M. Juan Barahona (JB)	Invité	juan.barahona@syna.ch;	079 214 09 87	Excusé
AVPF - Association vaudoise du personnel forestiers				
M. Guy Favre (GF)		guy@nordsport.ch;	079 675 95 57	Présent
M. Grégory Gabriel (GrG)		gregory.gabriel@vd.ch;	079 761 75 64	Présent
M. Patrick Limat (PL)	suppléant	patrick.limat@vd.ch;	079 434 93 83	Pas convoqué
M. Raphael Morel (RM)		raphmorel@hotmail.ch;	079 326 28 09	Excusé
M. Yannick Querry (YQ)	suppléant	yquerry@hotmail.com;	079 607 54 93	Présent
CPP Economie Forestière				
Mme Helena Druey	Secrétaire	hdruey@centrepatronal.ch	079 793 31 37	Présente

La partie syndicale présente la grille envoyée. Il s'agit de la grille actuelle avec une indexation de 15% pour 2026. (y compris octobre 2019 à octobre 2024 : + 6.1% d'indexation du coût de la vie).

La partie patronale admet que la grille que nous avons ne correspond pas à ce qui se pratique dans les entreprises actuellement. On doit être attentif à ce que les donneurs d'ordre continuent à octroyer des mandats malgré les augmentations. La partie P. serait plutôt en faveur de 10%. Cette proposition est acceptée par la partie syndicale.

Question des samedis, EPI, catégories professionnelles : voir texte annexé validé par les parties.

Prochaines étapes :

- Fournir les quorums (AREF – SYNA)
- Valider les modifications par les instances de parties (AREF – SYNA)
- Envoi pour lecture préalable à la DGEM - HDY

Avec objectif : envoi fin mars 2025 de la demande d'extension.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Helena Druey, 12 décembre 2024.